

## Avis adopté

Séance plénière du 12 juillet 2023

*Consommation durable : favoriser une économie de la sobriété pour passer de la prise de conscience aux actes*

### Déclaration du groupe Agriculture

La méthode choisie pour élaborer cet avis a montré ses limites. Réserver l'élaboration du texte à quelques conseillers réunis dans un groupe de travail réduit a rendu plus difficile l'appropriation du texte par l'ensemble des deux commissions.

Le groupe salue toutefois les efforts engagés par les rapporteurs pour entendre toutes les remarques et faire évoluer favorablement le texte.

L'enjeu, tout au long des travaux, a été de trouver un point d'équilibre entre les contraintes imposées à l'acte de consommation et la dynamique économique nécessaire à la bonne santé de notre pays.

Le groupe rejoint la proposition présentée dans cet avis de mener un travail, qui pourrait prendre la forme d'une étude de controverse sur ce qu'il faut entendre par croissance et décroissance et les impacts des choix opérés sur les conditions de vie de chacun, sur les équilibres environnementaux, sur les activités productives et bien entendu sur l'emploi.

Le groupe de l'agriculture participera pleinement à la réflexion sur la croissance économique, si notre institution prend la décision de s'y engager.

Le groupe partage certaines préconisations de cet avis, notamment celles privilégiant une approche territoriale des politiques de consommation et celles soutenant la nécessité d'organiser la transition vers la sobriété sur le long terme.

D'une manière générale, si nous ne sommes pas opposés à l'objectif affiché, nous tenons à ce que les acteurs soient respectés et accompagnés dans leurs adaptations et leurs efforts. Un pas de temps suffisant est indispensable pour parvenir à un résultat.

Le groupe émet des réserves sur quelques points : la mise en place d'un compteur d'empreinte carbone, la fiscalité des biens dits « vertueux » et aussi globalement, cette manière de considérer, parfois, le consommateur comme dénué de tout libre-arbitre.

Le groupe a voté pour.